



ACTION SECURITE

INCENDIE

FORMATION & SÉCURITÉ INCENDIE

SSIAP 2 REMISE À NIVEAU

Agrément n° 003 auprès du de la Préfecture des landes

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les participants sont capables de :

- Intervenir efficacement sur un début d'incendie dans toutes les parties ou secteurs de l'établissement.
- Veiller à la sécurité des personnes.
- Appliquer les méthodes simples en matière de prévention.
- Procéder efficacement à la surveillance statique ou dynamique d'un établissement.
- Faire face à des situations de crise en matière d'incendie ou de malveillance.

PRE-REQUIS

Titulaire du diplôme de SSIAP 2 depuis + de 3 ans
Titulaire du SST.

PERSONNES CONCERNEES

Personnel ayant la qualification initiale de SSIAP 2.

PROGRAMME

- Principes fondamentaux de sécurité,
- Système de sécurité incendie,

Exercices pratiques

- Gestion d'une alarme,
- Alerte des secours,
- Gestion d'une évacuation,
- Réception et guidage des secours,
- Compte rendu à la hiérarchie,
- Gestion du PC en situation de crise
- Formation des agents de l'équipe
- Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité,
- Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe.

Evaluation continue

Programme conforme à l'arrêté du 02 mai 2005, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

Durée : 21h minimum

Participants / session : 12 maximum.

Tarifs : 450€ HT/participant (Faire une demande de devis pour un forfait groupe)

37 rue des Artisans - 40230 SAINT GEOURS DE MAREMNE - Tél. 05.58.57.31.02

Email : formation@action-securite.com - Site Internet : <http://www.action-securite.com>

SIRET : 799 213 087 00023 - APE : 8010 Z - N°TVA intracommunautaire : FR 6379921308700023

Centre de formation des métiers de la sécurité enregistré sous le n° 72400111940 auprès du Préfet de la région Aquitaine